La Tribune du snup CDC

Janvier 2024
n° 148

BONNE ANNEE

En 2024, j'ai la SNUP Attitude

L'Etablissement Public CDC j'y tiens !

La bataille du pouvoir d'achat se poursuit en 2024 !

La Tribune du snup CDC

Janvier 2024
n° 148

Une MSG qui a perdu son âme et sa raison d'être

« Incroyable mais vrai » , c'est le titre qu'aurait pu avoir cet article.

Depuis des décennies, la Mission Sociale Groupe (MSG) délivre des prêts immobiliers aux agents de l'Etablissement public à un taux réduit pour les aider à acquérir leur résidence principale. Par le passé, il était même possible d'acquérir une résidence pour la retraite…

Il faut rappeler que c'est le caractère social de la MSG qui lui permet d'exister au sein de notre belle maison Caisse des dépôts. En toute logique, la MSG se doit d'aider en priorité les plus démunis et les plus basses rémunérations pour justifier de son existence auprès de tous les agents.

Mais une dérive importante a vu le jour dans l'octroi d'un prêt immobilier et le SNUP a décidé de vous en informer.

Comme vous le savez tous, **la MSG est très exigeante en terme de documents à fournir** et **cela exaspère un grand nombre de candidats au crédit.**

On pourrait tolérer cela, si le but recherché était de protéger l'accédant au crédit. **Hélas, la MSG a franchi la ligne rouge en s'immisçant de plus en plus dans la vie privée des personnels et en leur imposant des charges injustifiées.**

Mais que veut dire le SNUP par-là ?

Un agent ayant une faible rémunération a déposé une demande de prêt immobilier pour un bien se situant à 1h05 de Paris… **et la MSG lui calcule une charge supplémentaire mensuelle de 800 € au motif que le demandeur télétravaille deux jours par semaine et qu'il a choisi un lieu d'habitation trop éloigné de son travail** : ce montant correspond à la location d'un logement pour les jours travaillés sur site. **Cette action a une conséquence terrible pour l'intéressé car la MSG refuse son emprunt au motif que la charge dépasse le ratio des 30%.**

Et oui, vous ne rêvez pas, la MSG se détourne de son objet social, de sa raison d'être, en enlevant la possibilité aux bas salaires d'acquérir un bien immobilier à un taux intéressant.

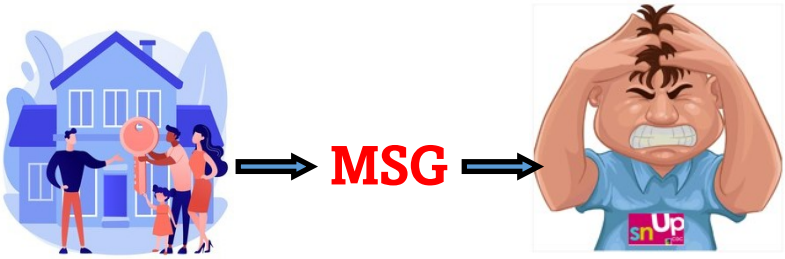

Pour information, **la personne s'est vu accepter sa demande de prêt immobilier par deux organismes bancaires extérieurs** qui, bien entendu, ne lui ont pas appliqué une charge fictive de 800 € par mois… **Mais le résultat est sans appel pour elle : elle devra payer plus cher son emprunt !**

Par cette nouvelle pratique, la MSG renie sa raison d'être en refusant des prêts aux agents qui en ont le plus besoin.

D'un côté, nous avons une Direction qui met en avant la défense des bas salaires et de l'autre côté, nous avons une MSG qui ne les aide pas et même les pénalise dans leur démarche d'acquisition immobilière.

Le SNUP interpellera le Directeur général au prochain CUEP sur ce sujet pour connaitre sa position sur le nouveau rôle de la MSG au sein de notre institution.

SNUP *Attitude*

La bataille du pouvoir d'achat se poursuit en 2024 !